

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur HARDY Philippe.

Présents : GILLES Jean-François, BELVO Patrice, COURRIER François, GUERARD Sylvie, HENOT Christophe, MAUL Ludovic, RAISON Denis, GALL Pascal, GIROUX Céline, THIEL Damien.

Absents excusés : MAILLOT Frédéric, ROBIN Denis, HINSCHBERGER Fabrice, TEODOSIO Fanny.

Secrétaire de séance : THIEL Damien.

Les convocations ont été adressées le 1er juin 2023 avec l'ordre du jour suivant :

- **ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS.**

Vu le code électoral,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire ministérielle IOMA230897J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral n°2023-DCL/4-545 du 25 mai 2023 portant indication du mode de scrutin et du nombre de délégués et suppléants à désigner en vue de l'élection des sénateurs dans le département de la Moselle,

Le Maire indique que chaque commune doit délibérer ce jour pour désigner les délégués du conseil municipal et les suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023.

#### **Composition du bureau électoral**

Le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Mr GILLES Jean-François, Mr BELVO Patrice, Mme GIROUX Céline et Mr THIEL Damien.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

M. THIEL Damien a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Le Maire précise que le vote pour l'élection des délégués et suppléants des conseils municipaux doit se faire à bulletin secret, au scrutin majoritaire à deux tours.

#### **Election des délégués**

##### **1<sup>er</sup> tour**

Nombre de délégués à élire : 3

Candidatures :

- RAISON Denis

- MAUL Ludovic

- GIROUX Céline

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : .....0

Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	:	.....	14
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	:	.....	0
Nombre de votes blancs	:	.....	0
Nombre de suffrages exprimés	:	.....	14
Majorité absolue	:	.....	8

Ont obtenu :

- RAISON Denis .....	:	.....	14voix
- MAUL Ludovic .....	:	.....	14 voix
- GIROUX Céline .....	:	.....	14 voix

M. RAISON Denis né le 24/06/1964 à NANCY (54), adresse 8 Chemin du Ruisseau 57420 Lorry-Mardigny, a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M. MAUL Ludovic né le 17/06/1978 à VILLERUPT (54), adresse 22 rue du Colombier 57420 Lorry-Mardigny, a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme GIROUX Céline né le 22/01/1981 à METZ (57), adresse 73 rue de la Croix Saint-Claude 57420 Lorry-Mardigny, a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

### **Election des suppléants**

#### **1<sup>er</sup> tour**

Nombre de délégués à élire : 3

#### **Candidatures :**

- GILLES Jean-François
- HARDY Philippe
- THIEL Damien

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	:	.....	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	:	.....	14
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	:	.....	0
Nombre de votes blancs	:	.....	0
Nombre de suffrages exprimés	:	.....	14
Majorité absolue	:	.....	8

Ont obtenu :

- GILLES Jean-François .....: ..... 14 voix
- HARDY Philippe .....: ..... 14 voix
- THIEL Damien.....: ..... 14 voix

M. GILLES Jean-François né le 17/06/1956 à ALGRANGE (57), adresse 34 route des Crêtes 57420 Lorry-Mardigny, a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M. HARDY Philippe né le 13/01/1959 à METZ (57), adresse 50 rue Notre Dame 57420 Lorry-Mardigny, a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M. THIEL Damien né le 28/09/1980 à METZ (57), adresse 9 rue du Colombier 57420 Lorry-Mardigny, a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

Le procès-verbal a été dressé et clos le 09 juin 2023 à 21 h 15, a été établi en trois exemplaires et a été signé par les membres du bureau, à savoir, le Maire, le secrétaire, les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers les plus jeunes.

Le premier exemplaire du procès-verbal est affiché après sa clôture à la porte de la mairie.

Le deuxième est conservé au secrétariat de mairie.

Le troisième exemplaire est transmis avec les pièces annexées à M. le Préfet.